



## **Réponses aux demandes de clarifications**

### **RFP23-6059 – Accords de fournisseur privilégié spécialisé dans la conception et l'illustration graphiques**

**Date** : 12/02/2024

**Question** : Suis-je en capacité de soumettre une candidature à cet appel d'offres en tant qu'auto-entrepreneur ?

**Réponse** : Oui. Le statut d'auto-entrepreneur n'est pas bloquant pour soumettre une candidature à cet appel d'offres. Les candidats seront évalués selon les critères définis dans la partie 4.

Tous les documents demandés dans l'appel d'offres (y compris l'annexe 3), sont à remettre dans votre proposition. Précisez si des éléments sont non-applicables à votre cas, précisez-le.

Par ailleurs, veuillez joindre à votre proposition un certificat d'enregistrement de votre entreprise ou justifiant de votre statut d'auto-entrepreneur.